

**Dossier de Candidature à l'entrée
en formation Assistant(e) de Service Social
Rentrée 2023**

NOM PATRONYMIQUE : PRÉNOM :
.....

Nom d'Épouse :
.....

Date et Lieu de Naissance : Âge :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Pacsé(e)e Divorcé(e) Vie Maritale

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Portable : Tél. prof. :

Adresse mail :

Souhaitez-vous que vos résultats soient publiés sur notre site Internet ?

Si cette consigne n'est pas renseignée, vos résultats ne seront pas publiés sur notre site

Oui Non

Souffrez-vous d'un handicap justifiant des aménagements? Si oui, joindre la décision de la MDPH

Oui Non

Quel sera votre statut d'étudiant pendant votre formation ?

Formation initiale :

Formation continue : (salarié, demandeur d'emploi)

Financée par l'employeur :

Financée par Pôle Emploi :

Autofinancement :

Date:

Signature:

Parcours de formation

Cursus pré-bac - Second cycle

Années	Classes	Établissements (Nom et adresse)	Diplômes Obtenus
	Seconde		
	Première		
	Terminale		

Cursus Universitaire ou Post-Baccalauréat

Années	Cursus ou Spécialité	Université - BTS - IUT	Diplômes Obtenus

Expériences professionnelles et /ou bénévoles (précisez si domaine social)

	Structures	Fonctions	Périodes
<p>Emplois Salariés (1) y compris colonies de vacances, centres aérés, jobs d'été etc.</p> <p>(1) Fournir les justificatifs</p>			

EXPLICITATION DE VOTRE PARCOURS ET DE VOS MOTIVATIONS

En répondant aux cinq questions suivantes (2 pages maximum)

- À partir de vos expériences (stages, expériences professionnelles ou bénévoles) explicitez les motivations qui vous amènent à choisir cette orientation et exercer cette profession
- À partir de vos expériences, présentez vos questionnements et réflexions sur le Travail Social
- En quoi ces expériences fondent-elles votre projet de formation professionnelle ?
- Quelles aptitudes pensez-vous avoir en lien avec la formation et la profession d'ASS ?
- Quelles compétences souhaitez-vous développer dans le cadre de votre formation ?

Pièces à joindre au dossier

- 1- Dossier de candidature complet
- 2- Photocopie de la carte d'identité ou de la carte de résident
- 3- Curriculum Vitae précisant votre cursus scolaire, universitaire, professionnel et bénévole,
ainsi que les attestations d'activité professionnelle et associative
- 4- Photocopie du Baccalauréat et des diplômes obtenus
- 5- Justificatifs du parcours professionnel et des activités sociales auxquelles vous avez participé à
titre salarié ou bénévole
- 6- Pour les candidats présentant un handicap : justificatif des dispositions
d'aménagement
d'épreuve

Tous les justificatifs font partie du barème de sélection et valorisent votre dossier lors de son évaluation.

Pour tout renseignement complémentaire, merci d'envoyer un mail à ets-paris@lafocss.org en précisant votre identité et votre numéro de téléphone.
Nous vous répondrons soit par mail, soit par téléphone.

Le dossier complet est à envoyer à l'adresse électronique ets-paris@lafocss.org ou à l'adresse postale suivante :

**École de Travail Social Paris Croix Saint-Simon
158 rue de Bagnole
75020 PARIS**

au plus tard le Vendredi 31 mars 2023

I – Conditions de candidature

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 22 août 2018 peuvent se présenter aux épreuves d'admission les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L 613-5 du code de l'éducation. Ils ne bénéficieront pas automatiquement d'allègements lors du positionnement de candidature à l'entrée en formation. S'agissant de la troisième condition, l'article L 613-5 du code de l'éducation précise que les études, les expériences professionnelles, les acquis personnels peuvent être validés en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur. Il ne s'agit pas ici du dispositif de validation des acquis professionnel (VAE).
- Tout candidat titulaire d'un autre diplôme en travail social de niveau II- DEASS, DEES, DEETS, DEEJE
 - et tout candidat ayant obtenu une validation partielle d'un D.E.A.S.S par la voie de la VAE
 - ou une validation partielle d'un autre diplôme de travail social niveau II- peuvent candidater à l'entrée en formation préparatoire au DEASS.

II – Modalités de sélection

Critères d'admission

L'admission se fait sur l'étude de votre dossier complété par un entretien où vous pourrez expliciter vos motivations, confirmer votre projet de formation.

Phase d'admissibilité à partir de l'étude de dossier

Critères de recrutement

- Résultats scolaires
- Assiduité
- Appréciations générales (attitude, comportement)
- Investissement dans le travail
- Motivation et cohérence du projet de formation et/ou professionnel
- Participation à des activités dans le domaine social

Au terme de l'étude du dossier le jury remplit une grille d'évaluation notée sur 20.

Seules les candidatures retenues dont la note est supérieure ou égale à 10 donneront lieu à l'entretien d'admission.

Phase d'admission : Entretien

Critères retenus

- Être en capacité d'exprimer ses motivations et la cohérence de son projet de formation pour ce choix
d'orientation professionnelle
- Être en capacité de mobiliser ses acquis antérieurs professionnels et de les transposer
- Être en capacité de s'engager dans une formation en alternance
- Être en capacité d'échanger sur des questions d'actualité et d'un intérêt pour le champ du travail social et
de la profession d'assistant de service social.
- Être en capacité de témoigner d'une ouverture d'esprit

III – Calendrier de sélection

Entrée via Parcoursup (formation initiale)

Formulation des vœux du **18 janvier au 06 avril 2023**

Confirmation des vœux **jusqu'au 14 avril 2023**

1ère phase d'admissibilité : Jury d'admissibilité **mardi 25 avril 2023**

2ème phase d'admission : * Entretiens **du mercredi 10 mai 2023 au vendredi 12 mai 2023**

Entrée hors Parcoursup

Date limite de dépôt des dossiers : **Vendredi 31 mars 2023**

1ère phase d'admissibilité : Jury d'admissibilité **mardi 25 avril 2023**

2ème phase d'admission : Entretiens **du mercredi 10 mai 2023 au vendredi 12 mai 2023**

Publication des résultats : jeudi 1 juin 2023

Confirmation d'inscription : Jusqu'au **vendredi 30 juin 2023**

*** Pour les candidats résidant hors Ile de France, dans les DROM ou à l'étranger, possibilité d'entretien en visio-conférence. Nous contacter impérativement dès réception de votre convocation.**

IV - Spécificités de l'École de Travail Social Paris Croix Saint Simon

- Nouveaux locaux Est Parisien équipés de mobiliers design et de matériel informatique
- Un amphi, une salle de repas équipée de micro-ondes
- Un jardin
- Formation en petits groupes d'étudiants
- Une équipe de formateurs permanents
- Un socle commun avec la filière CESH
- Convention avec l'Université Paris8 Saint-Denis
- Séjours d'étude France/Europe
- Sorites pédagogiques et culturelles
- Ateliers de soutien

IV – Financement de la formation

Formation financée par la Région Île de France selon le statut de l'étudiant

➤ Étudiant en formation initiale

- Frais d'inscription à la formation 170€ par années scolaire
- Frais pédagogiques de 200€ par année scolaire
- Accès à la bourse de la Région

➤ Étudiant en formation professionnelle si vous êtes salarié ou demandeur d'emploi

- Possibilité de prise en charge par l'employeur
- Formation éligible au CPF